# « Le laboratoire européen de recherches nucléaires : “Je suis favorable sans restriction”, nous déclare le recteur de l’Université », *Tribune de Genève* (24 juin 1953)

|  |
| --- |
| [fr] Publié dans la *Tribune de Genève*, quotidien libéral, cet article du 24 juin 1953 donne la parole à Antony Babel, recteur de l’Université de Genève, dans le cadre d’une enquête menée à la veille de la votation sur l’initiative interdisant le CERN. Babel se déclare sans réserve favorable à l’implantation du laboratoire, qu’il juge essentiel pour le rayonnement scientifique et intellectuel de Genève. Il rejette les arguments liés à la neutralité, en s’appuyant sur les garanties fournies par les autorités fédérales. Il évoque aussi le risque qu’une autre ville suisse récupère le projet si Genève le refuse. |
| [de] Veröffentlicht in der *Tribune de Genève*, einer liberalen Tageszeitung, gibt dieser Artikel vom 24. Juni 1953 das klare Votum von Antony Babel, Rektor der Universität Genf, zugunsten des geplanten CERN-Standorts wieder. Babel betont die immense Bedeutung des Labors für die Forschung und das internationale Ansehen der Universität und des Kantons. Er widerspricht den Einwänden zur Neutralität und verweist auf die Garantien des Bundes. Zudem warnt er davor, dass bei einer Ablehnung durch Genf andere Schweizer Städte bereitstünden, das Projekt zu übernehmen. |
| [it] Pubblicato sulla *Tribune de Genève*, quotidiano liberale, questo articolo del 24 giugno 1953 riporta l’opinione del rettore dell’Università di Ginevra, Antony Babel, che si dichiara pienamente favorevole all’istituzione del CERN. Babel sottolinea l’importanza del laboratorio per la ricerca scientifica e per il prestigio della città, respinge le obiezioni legate alla neutralità e richiama le garanzie fornite dalle autorità federali. Ricorda inoltre che altre città universitarie svizzere sarebbero pronte a farsi avanti qualora Ginevra rinunciasse al progetto. |
| [en] Published in the *Tribune de Genève*, a liberal daily, this 24 June 1953 article features a statement by Antony Babel, Rector of the University of Geneva, in strong support of hosting CERN in Geneva. Babel highlights the scientific and academic benefits of the project, dismisses concerns about neutrality, and cites reassurances from federal authorities. He also warns that if Geneva rejects the initiative, other Swiss university cities will eagerly claim the opportunity. |

Dans le cadre de l’enquête que nous avons ouverte à la veille de la votation populaire sur l’initiative communiste contre l’installation à Genève du Laboratoire européen de recherches nucléaires, et, d’une manière beaucoup plus générale même, contre l’établissement de tout institut international de physique nucléaire, nous nous devions de solliciter l’avis de M. Antony Babel, recteur de l’Université. En effet, bien que celui-ci ne soit pas un physicien, il est particulièrement bien placé, en raison de sa personnalité et de ses fonctions, pour faire entendre sa voix dans l’affaire qui occupe aujourd’hui l’opinion publique, affaire qui a des aspects non seulement scientifiques, mais aussi politiques et d’intérêt général.

D’emblée, M. Babel, qui rappelle que sa déclaration n’engage en rien l’Université, nous fit une déclaration catégorique :

« Je suis favorable sans aucune espèce de restriction à l’établissement chez nous du Laboratoire européen de recherches nucléaires, et cette nette prise de position est fondée sur des considérations générales. »

— *Êtes-vous d’avis que ce projet a un réel intérêt pour notre Université ?*

— Très certainement. Pour elle, la création du laboratoire aura une extrême importance. Celui-ci complétera de manière très heureuse l’admirable Institut de physique que nous avons la chance de posséder maintenant et qui est un des plus complets et des mieux outillés d’Europe, et il facilitera singulièrement les recherches de nos professeurs et de nos savants. Grâce à lui, il sera possible de faire, dans le domaine de la physique nucléaire, des travaux auxquels nous ne pouvons pas nous livrer, même avec notre nouvel Institut universitaire.

D’autre part, de nombreux savants étrangers viendront se fixer à Genève, et ce sera un enrichissement intellectuel pour notre université comme pour l’ensemble de notre pays.

— *A-t-on prévu une collaboration quelconque entre le Centre européen de recherches nucléaires et l’Université ?*

— Cette collaboration ne manquera pas de s’établir non pas par des liens organiques et officiels, mais par des contacts personnels qui seront d’un grand profit pour tous.

M. Babel poursuit :

« Je tiens aussi à relever que Genève, outre ses institutions internationales traditionnelles, telles que le BIT, la Société des Nations autrefois, le Centre européen des Nations unies aujourd’hui, est en passe de devenir également un centre international dans le domaine scientifique.

Nous avons déjà, par exemple, l’Organisation mondiale de la santé, le Centre d’études industrielles, le Battelle Memorial Institute, spécialisé dans les recherches scientifiques et industrielles.

De plus, des démarches sont actuellement en cours pour l’établissement à Genève d’un institut international de recherche dans le domaine de la toxicologie et des stupéfiants.

La création du Laboratoire européen accentuera encore ce caractère, et on ne peut que s’en féliciter pour le développement de notre canton. »

— Un des arguments des opposants est que l’établissement en Suisse du Laboratoire européen de recherches nucléaires serait contraire à notre neutralité. Puis-je vous demander votre avis sur ce point ?

— « Je crois que la question a été tranchée d’une façon très nette par les autorités fédérales qui ont toujours admirablement défendu notre neutralité, et je pense en particulier ici à M. Max Petitpierre, chef du département politique, dont on connaît la prudence et la clairvoyance.

Les autorités ont jugé à juste titre qu’à cet égard nous ne courons pas de risque, parce que, par définition, l’institut sera orienté vers la recherche scientifique pure. »

M. Babel ajoute :

« J’avais l’autre jour une conversation avec plusieurs de mes collègues d’une série d’universités suisses.

Leur avis très net, et unanime, était que si Genève renonçait au privilège qui lui est concédé, d’autres villes universitaires de notre pays ne manqueraient pas de briguer notre succession et se réjouiraient de la recueillir. »

« D’autre part, ce qui me paraît frappant, c’est le caractère essentiellement pacifique du futur laboratoire, qui, contrairement à ce que certains redoutent, ne se livrera pas à des travaux orientés vers la guerre.

Les recherches qui seront entreprises chez nous tendront à augmenter les connaissances de l’humanité et son bien-être. »

« En conclusion, je pense qu’il serait heureux que Genève fût associée à une œuvre de paix, car à cet égard nous avons de solides garanties, alors que partout ailleurs, les efforts de la physique nouvelle sont orientés malheureusement vers la guerre. »